

Communiqué de presse

Inflation, énergie... Le gouvernement doit augmenter le SMIC et indexer les salaires sur les prix

L'INSEE a publié ce matin le taux d'inflation qui est de 2.2%, le SMIC va augmenter mécaniquement d'autant. Ce n'est pas du plus, c'est juste le maintien du niveau de vie pour les salarié-es au SMIC. Cela ne répond en rien à l'ampleur de la crise sociale.

L'annonce ce matin du plus haut taux de chômage depuis cinq ans selon le BIT, l'explosion des prix du carburant depuis le début de la guerre, l'augmentation des produits de consommation fragilisent chaque mois un peu plus le niveau de vie de millions de travailleurs et de travailleuses. Deuxième économie d'Europe, la France a pourtant seulement le 6ème niveau du salaire minimum. Le SMIC n'a pas connu de revalorisation depuis 13 ans. **La CGT demande au gouvernement d'annoncer immédiatement une revalorisation de 5% en plus des 2.2% liés à l'inflation puis de l'augmenter progressivement pour atteindre 2200€ brut à terme.**

Les négociations salariales sont au point mort dans les entreprises et dans les branches : au 1^{er} avril 2026, soit 4 mois après la très faible augmentation automatique de 1,18% du SMIC, une branche sur trois avait encore un ou plusieurs minima inférieurs au SMIC !

Pour éviter ce tassement salarial et garantir le paiement des qualifications, **il faut rétablir l'indexation des salaires sur les prix**, à l'image de la Belgique ou du Luxembourg, pour ne plus perdre en niveau de vie. C'est justement cette échelle mobile des salaires, en vigueur en France jusqu'en 1983, qui nous a permis de faire face au choc pétrolier de 1973. C'est le moment de la rétablir !

Par ailleurs, la généralisation des primes, souvent non cotisées comme la PPV, se substitue aux salaires. Résultat, les salaires se tassent et n'ont pas retrouvé leur niveau de 2020. Il faut augmenter tous les salaires, si l'on veut éviter la récession avec une crise économique extrêmement grave. **La CGT exige l'ouverture de négociations sur les salaires dans toutes les entreprises et les branches.** Augmenter les salaires c'est relancer l'économie.

Enfin, l'État employeur doit être exemplaire : **le point d'indice des 5 millions de fonctionnaires doit être augmenté immédiatement.** Alors qu'ils et elles ont perdu près de 12,5% de pouvoir d'achat par rapport au SMIC depuis 2020, les faibles revalorisations intervenues entre 2022 et 2024 sont largement insuffisantes. Si le gouvernement ne fait rien, un-e enseignant-e stagiaire en début de carrière continue de percevoir un salaire de 1944,50€ brut, à peine au-dessus du SMIC, illustrant le tassement des salaires dans la Fonction publique.

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



La CGT demande :

- Un coup de pouce immédiat au SMIC de 5% au-delà de l'inflation et à moyen terme un SMIC à 2200€ brut
- La revalorisation du point d'indice
- L'augmentation de tous les salaires, des pensions et des minima sociaux
- L'indexation des salaires sur l'inflation
- L'encadrement des prix des carburants pour mettre fin à la spéculation
- La réouverture immédiate de négociations de salaire dans l'ensemble des branches et des entreprises
- La mise en place immédiate des sanctions contre les branches ayant des minima inférieurs au SMIC